

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74 - N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1661 - 13 février 1992 - 3,50 F

D 1661 PÉROU: LE DIFFICILE "CONSEIL POUR LA PAIX"

Tout comme la tentative avortée de "Commission de paix" de 1985 sous la présidence d'Alan García (cf. DIAL D 1101), le "Conseil pour la paix" créé par la loi du 8 juin 1991, sous la présidence d'Alberto Fujimori, semble voué à l'échec. Par cette initiative, le pouvoir politique entendait confier à la "société civile" le soin de présenter à la nation un "plan national de pacification". Quarante-cinq institutions et organisations - politiques, militaires (retraités), civiles et religieuses - avaient été accréditées à cet effet. Dès le départ, la composition et les moyens d'action de ce conseil faisaient l'objet de fortes critiques de la part des représentants civils et religieux. L'Eglise catholique représentée par Mgr Dammert, président de la conférence épiscopale nationale, avait accepté de convoquer puis de présider provisoirement la séance inaugurale du 12 octobre 1991. Le refus définitif du conseil permanent de l'épiscopat, le 23 octobre, était diversement interprété et généralement critiqué dans les milieux politiques. C'est M. Francesco Diez Canseco Távora qui, le 13 novembre 1991, était élu président du Conseil pour la paix au titre de l'Union civique indépendante.

Ci-dessous, texte de l'éditorial du journal *La República* du 13 octobre 1991.

Note DIAL

LE CONSEIL POUR LA PAIX: UNE DERNIÈRE CHANCE FACE À LA VIOLENCE?

Le Conseil pour la paix vient d'être installé hier, mettant ainsi fin à près de dix-huit mois d'avancées et de reculs à propos de cette institution décidée aux derniers jours du précédent gouvernement et appelée à jouer un rôle fondamental dans l'effort de pacification du pays.

Sous un gouvernement dont le président n'hésite pas à qualifier les défenseurs des droits de l'homme d'"idiots utiles" ou de "prête-noms du terrorisme" et continue de privilégier l'option militaire face à l'action subversive, personne ne s'étonnera que le conseil pour la paix ait dû être créé sur pression de l'opinion publique.

Nous attendons toujours la création du "Bureau de la présidence pour la protection des droits de l'homme", annoncée par M. Fujimori dans sa "Directive présidentielle sur le respect des droits de l'homme" élaborée juste avant son voyage à Washington. De même attendons-nous toujours la nomination du haut commissaire pour la paix, considérée comme imminente à la veille du discours du 28 juillet dernier, mais qui n'a pas abouti en dépit des consultations entreprises auprès de personnalités susceptibles d'en assumer la charge.

Devant la démission du pouvoir exécutif en tout ce qui pourrait favoriser la pacification du pays et le respect des droits de l'homme, c'est l'Eglise catholique qui a joué le rôle décisif dans la convocation du Conseil pour la paix. Elle n'a joué ce rôle que pour cela, avant de prendre sa place d'observatrice dans le Conseil, tout en maintenant ses remarques de fond sur une composition trop nombreuse ou trop politique. L'Eglise, comme l'a dit ces jours-ci le président de la conférence épiscopale, Mgr José Dammert Bellido, est en effet convaincue de la nécessité d'un organisme ayant pour objectif la pacification du pays, au point de qualifier sa mise en place de probable **dernière chance** de parvenir à la paix.

Dans **La República** nous avons longuement bataillé pour faire exister ce Conseil pour la paix. Ce n'est en effet que dans la mesure où la construction de la paix sera le fait de la société civile dans son ensemble et où la nécessaire **culture de paix** sera inculquée en chaque homme et chaque femme de ce pays, que nous pourrions briser la spirale de la violence nous conduisant jour après jour aux extrêmes de la barbarie.

En un peu plus de onze années de guerre du terrorisme à l'assaut du Pérou, quelque 23.000 personnes ont été tuées et les dommages économiques se sont élevés à une somme équivalente à la dette extérieure du Pérou. De plus, des limites inacceptables ont été franchies en matière d'atteintes à la vie et à la dignité de la personne humaine, fin ultime de la société telle qu'elle est inscrite dans notre Constitution.

L'attentat à visage découvert, la torture, les exécutions extra-judiciaires ou les disparitions de personnes détenues sont choses devenues quotidiennes; elles contribuent à avilir une société ne sachant plus distinguer ce qui devrait faire la différence entre des policiers et des criminels.

Comme si tout cela ne suffisait pas, on voit régner l'impunité face au crime. Elle commence par un faux esprit de corps entre ceux qui attendent aux droits de l'homme; elle se poursuit par réaction en chaîne jusque dans la sphère des autorités politiques, des juges et des magistrats iniques.

C'est contre le culte de la violence et de la mort, contre le non respect des droits de l'homme par l'Etat et ses autorités tout autant que par les groupes terroristes que le Conseil pour la paix doit s'insurger, et qu'il doit canaliser l'aspiration de l'immense majorité des Péruviens à vivre sans tourments, dans une société plus juste et plus solidaire.

Les membres de ce Conseil auront certes pour tâche de proposer au pays les grandes lignes de la paix à construire. Nous devons savoir que c'est aussi la tâche de tous et de chacun d'entre nous, et que nous aurons à apporter notre part de quotidien pour sa restauration. Nous devons également, et dès maintenant, exiger le même effort de la part d'un gouvernement habile à pratiquer le double langage - un pour les membres du Congrès nord-américain et un autre pour les membres de l'armée péruvienne - en matière de droits de l'homme, le gouvernement ayant en effet l'obligation morale de respecter les résolutions que ce Conseil dernier-né sera amené à prendre dans le domaine des droits de l'homme et de la pacification.

Le pays ne peut continuer d'être mis au banc des accusés en matière de droits de l'homme. Il est saturé de violence, celle qui vient des groupes terroristes comme celle pratiquée par ceux qui croient qu'ils vont faire évoluer les choses par la guerre sale et par le terrorisme d'Etat.

Nous devons être capables par nous-mêmes d'échapper à l'alternative sinistre entre le fondamentalisme doctrinaire de minorités totalitaires et le tout-permis à ceux qui les combattent, y compris le mépris le plus total envers la personne humaine et ses droits. Il nous faut sauver notre pays de l'horreur d'une génération traumatisée, ainsi qu'il est arrivé dans des pays voisins.

C'est tout cela que nous attendons du Conseil pour la paix. Et ce n'est pas rien. L'heure exige d'être tous à la hauteur des immenses sacrifices qu'appelle la transformation du Pérou en un pays possible. Nous voulons la paix de la justice et de la solidarité. Pas la paix des cimetières. Nous sommes donc avec Mgr Dammert: c'est sans doute la dernière chance qui nous est offerte. Fasse le ciel qu'on n'aie pas à reconnaître bientôt que nous ne l'avons pas saisie! Car ceux qui nous suivent seront alors fondés à nous demander des comptes.

Editorial de **La República**
du dimanche 13 octobre 1991

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 375 F - Etranger 420 F - Avion Am. latine: 490 F - USA-Canada-Afrique 460 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441